LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

50¢

Edmonton, le vendredi 27 juillet 1990
Vol. 24 n° 30- 12 pages

Bénévoles de l'année...

à lire en page 3

La diaspora francophone...

à lire en page 4

Calgary: le Club Inter...

à lire en page 5

SOMMAIRE

• Saskatchewan

Les journaux de l'Ouest se démarquent

APF - Encore une fois cette année, l'excellence en presse écrite francophone au Canada passe par l'Ouest.

Le journal manitobain La Liberté de Saint-Boniface a remporté le titre de journal de l'année au pays, décerné par l'Association de la presse francophone dans le cadre de sa 15e assemblée annuelle qui avait lieu pour la première fois cette année en Saskatchewan. L'événement coïncidait avec le 80e anniversaire de la presse francophone dans cette province.

L'an dernier, le titre tant convoité par les éditeurs avait également été remporté par le journal La Liberté.

La Liberté appartient à la catégorie «Hector Bertrand» qui regroupe des journaux de plus de 24 pages. Pour ravir encore une fois le titre de journal de l'année toutes catégories, le journal manitobain n'a pas fait les choses à moitié. Il a remporté dans sa catégorie des premiers prix pour la meilleure couverture, la meilleure photo, le meilleur article sur la francophonie, la meilleure annonce commerciale ou institutionnelle, la meilleure promotion, la meilleure présentation, et la meilleure première page, pour un total de sept premiers prix sur une possibilité de dix.

Institués il y a huit ans, les Prix d'excellence de l'APF visent à reconnaître les efforts des 28 journaux francophones de l'extérieur du Québec qui sont membres de l'organisation.

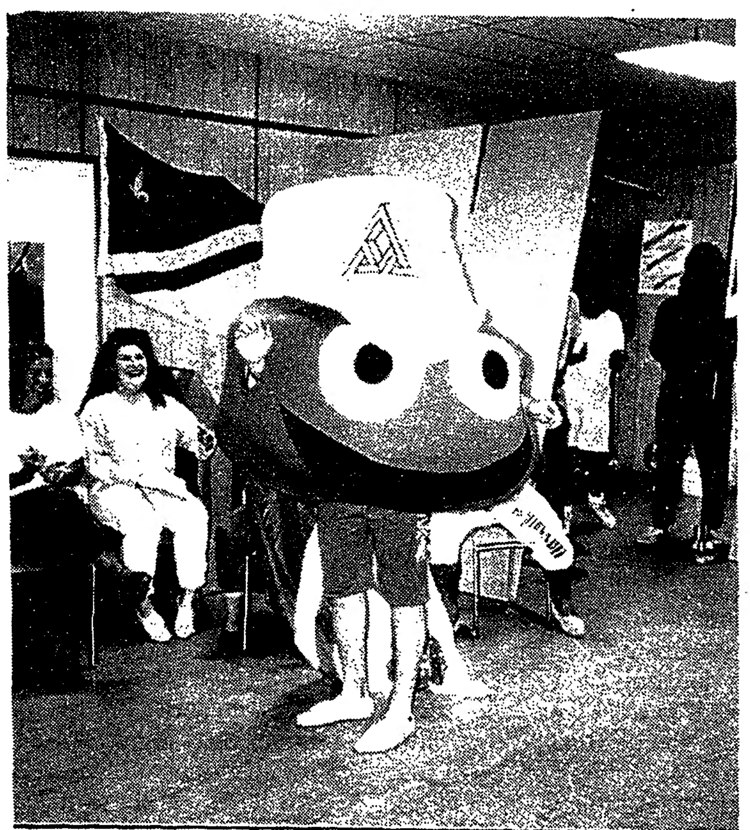
(suite en page 2)



L'hebdo La Liberté du Manitoba a remporté le titre de journal de l'année décerné par l'Association de la presse francophone. M. Yves Chartrand (au centre) reçoit les félicitations de M. Roland Pinsonneault, président de l'APF et de M. Wilfrid Roussel, directeur général de cette même association.

(Photo Pierre Brault)

Ça Clac-(encore)-au-lac!



par MARTYNE COUTURE

Il y a un nouveau-né à FJA! Cette mascotte n'a pas encore de nom, mais elle a semblé être bien appréciée des jeunes lors de son dévoilement officiel à la Clac-au-lac des 13, 14 et 15 juillet derniers. Près d'une centaine de jeunes ont participé à cette fin de semaine remplie d'activités et de plaisir; mais on a aussi été sérieux quelques temps... En effet, une plénière a été organisée par les responsables de Vision d'avenir, section Alberta. Les jeunes ont été invités à discuter de leur futur en tant que francophone minoritaire faisant face à l'assimilation. On a aussi rendu hommage à deux bénévoles (voir article page 3). Bien du plaisir, beaucoup d'éclats de rire... À l'an prochain!

• Québec

Le Québec d'abord, la francophonie ensuite

par ÉRIC BARBEAU (collaboration spéciale)

APF - Le projet québécois d'instaurer un code des minorités culturelles au Canada «est mort avec l'échec du lac Meech». C'est ce qu'a déclaré à l'APF le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Gil Rémillard, au cours d'un entretien téléphonique. Selon le ministre, «l'accord du lac Meech ne représentait que le solage de la maison canadienne. Solage sur lequel il y avait plusieurs autres principes à édifier».

Le lendemain de l'échec de l'accord constitutionnel, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, avait annoncé dans son «discours à la nation» qu'il ne participerait plus qu'à des négociations bilatérales avec Ottawa ou les autres provinces. Or M. Rémillard écarte même cette possibilité pour l'instant dans le dossier du code des minorités.

Une chose semble évidente aux yeux de M. Rémillard, 18 jours après la mort de Meech: «la volonté du Québec de participer à des politiques concernant la francophonie est une préoccupation d'aujourd'hui et d'hier qui va demeurer importante. Elle peut revêtir différentes formes selon l'évolution des choses mais elle sera toujours là».

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) avait été déçue de la position adoptée par le gouvernement du Québec dans le dossier Bugnet/Mahé. «La Cour suprême du Canada a abondé dans le même sens que nous, se défend le ministre. L'éducation est de juridiction provinciale. Pour arriver à une solution pratique, il faut l'adapter aux réalités particulières de la province en question». M. Rémillard considère en fait que la responsabilité d'évaluer leurs besoins revient exclusivement aux provinces concernées.

Si le ministre Rémillard a assuré, le 11 juillet, que le Québec veut jouer un rôle important de promotion du français au sein de la fédération canadienne, aucun projet concret n'est mis de l'avant, aucune priorité n'a été établie en fonction de la francophonie canadienne. La véritable préoccupation du gouvernement libéral, au cours des prochains mois, gravitera d'abord autour des besoins de la belle province.

En effet, le gouvernement de Robert Bourassa et l'opposition péquiste sont à élaborer une commission parlementaire itinérante qui recueillera l'opinion de la population et des acteurs sociaux-économiques du Québec sur la place de la province dans le giron canadien. Si certains propagent l'idée d'indépendance au Québec, M. Rémillard, lui, «ne la conçoit pas dans une société moderne». Il estime que le 21e siècle sera celui du fédéralisme.

(autre texte page 2)

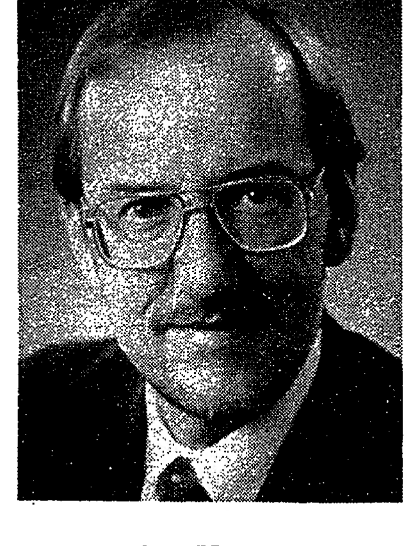
Au national...

• Ottawa

La FFHQ est d'accord avec le Québec

APF - La Fédération des francophones hors Québec veut respecter le processus d'élaboration de la Commission parlementaire itinérante québécoise. «Ce n'est pas à nous de leur dire quoi faire», a déclaré le président de la FFHQ, Guy Matte.

M. Matte se dit d'accord avec la position adoptée par le ministre des Affaires inter-gouvernementales du Québec, Gil Rémillard, à l'effet que le Québec se préoccupe d'abord de consulter sa population pour définir son prochain type de société, avant de situer son action par rapport à la francophonie canadienne.



Guy Matte

«C'est trop tôt pour décider si nous allons intervenir pendant la période de consultation ou si nous réagirons après les résultats des travaux de la Commission. Nous attendons de savoir quels paramètres ils choisiront pour ensuite déterminer si nous ferons des présentations devant la Commission ou directement auprès du gouvernement», a précisé M. Matte.

Il a rappelé que le gouvernement Bourassa a affirmé à deux reprises, depuis l'échec de Meech, entendre tenir compte des éléments francophones hors Québec et qu'il est bien informé des visions de la FFHQ à cet effet.

Bien que ne voulant pas interférer au niveau du processus, la FFHQ pourra faire des remarques sur les diverses options retenues. «Nous verrons à minimiser l'impact négatif de certaines options», a précisé M. Matte. Un peu réticent à citer des exemples, il a reconnu que si éventuellement le gouvernement du Québec décidait d'aller négocier certaines sphères tel le domaine de la gestion scolaire, «nous accepterions difficilement la perte de l'Article 23 de la Charte canadienne (traitant de tous les domaines de l'éducation en milieux minoritaires au Canada) et que ce champ de compétences soit entièrement récupéré par les provinces».

• Vision d'avenir

Délai accordé pour la soumission de mémoires

APF - En raison de la période estivale, la Commission nationale d'enquête sur l'assimilation a accepté de retarder, de six semaines, l'échéance prévue pour la remise des mémoires. La décision a été prise de reporter la date du 15 juillet au 24 août 1990, à la suite de nombreuses demandes de gens exprimant avoir de la difficulté à rencontrer le délai initialement proposé.

Le coordinateur du projet «Vision d'avenir» dans lequel s'inscrit les travaux de la Commission, Matthieu Brennan, suggère aux personnes qui ont été empêchées de soumettre un rapport, vu le trop bref délai, et qui souhaiteraient maintenant participer à la Commission, de faire connaître leurs intentions le plus tôt possible.

Dès la fin août, les membres de la Commission feront un survol des mémoires reçus et, ensuite, lanceront des invitations aux groupes ou aux individus dont les noms ont été retenus pour les convoquer à une date précise. Les réponses devraient parvenir vers la mi-septembre.

Toutefois, ceux qui désireraient s'inscrire après le 24 août pourront encore le faire. Par contre, la Commission ne sera pas en mesure de leur faire savoir s'ils pourront être invités à faire une présentation avant la semaine précédant le début des audiences.

Le report de la date finale pour les inscriptions n'affecte cependant pas le calendrier des audiences publiques. Elles débuteront, comme prévu, le 11 octobre pour les régions du Québec et de l'Ontario, puis se déplaceront dans les Maritimes en novembre et se termineront dans les provinces de l'Ouest au début décembre.

Matthieu Brennan souligne avoir déjà reçu une douzaine de mémoires complets et la confirmation qu'au moins une centaine d'autres suivront. «Nous sommes à peu près certains maintenant de pouvoir atteindre notre objectif minimum de 200 mémoires. Cela serait suffisant. Évidemment, nous serions très heureux d'en obtenir 300 et même 400».

Autant des individus que des associations peuvent exprimer leur point de vue. D'ailleurs pour faciliter la tâche aux gens qui en seraient à leur première expérience en la matière, la Commission leur fera parvenir une trousse de travail contenant les règles de base d'une telle présentation. «Les personnes n'ont pas besoin d'être des experts. Nous cherchons des idées ou des intuitions d'actions qui contribuent à enrayer l'assimilation. Un mémoire de trois pages peu suffire. À partir de ces éléments, les membres de la Commission poseront des questions supplémentaires pour amener une réflexion plus poussée et aider à mieux formuler des revendications», précise M. Brennan.

• Via Rail

Des coupures et des recettes de 154 millions en 1990

APF - Des quelque 7 300 employés en poste chez Via Rail en avril 1989, il n'en restera plus que 4 700 à la fin de la présente année à la suite de la décision du gouvernement fédéral de couper de moitié le réseau ferroviaire de passagers.

Le plan d'entreprise de 1990-1994 de Via Rail évalue à 4 millions le nombre de voyageurs qui emprunteront cette année le nouveau réseau de transport ferroviaire au pays. Les recettes voyageurs s'élèveraient alors à plus de 154 millions. Elles devraient atteindre près de 200 millions en 1994.

La participation du gouvernement fédéral au financement de Via Rail, qui était de plus de 60 millions en 1989 et de 155 millions au cours des années précédentes, ne sera plus que de 44.8 millions cette année, et tombera à 23.4 millions en 1994.

Au cours des cinq années couvertes par son plan, Via s'attend à ce que le marché des voyages connaisse une croissance annuelle de 2.5 à 3.0 pour 100.

Pour respecter les recettes prévues dans son plan, Via Rail augmentera ses tarifs à chaque année à compter du mois de juin en fonction du taux d'inflation. La compagnie fera aussi un effort particulier pour rejoindre les personnes âgées, les jeunes et les touristes.

Via est conscient que son plan d'entreprise repose sur un réseau ferroviaire réduit de moitié, et sur l'impossibilité de cerner la réaction du marché aux nouvelles mesures tarifaires. Chaque pourcentage de réduction du nombre de voyageurs par rapport aux prévisions se traduirait par un manque à gagner au chapitre des recettes de 1.5 million par année.

Pour rendre le service plus attrayant aux voyageurs, Via Rail procède actuellement à la modernisation de 185 voitures, et songe déjà au remplacement des 150 voitures qui seront encore chauffées à la vapeur après l'achèvement de son programme de conversion à l'électricité.

Journaux...

(suite de la page 1)

Le journal La Liberté a maintenant remporté à six reprises le titre de journal de l'année toutes catégories au pays.

Le journal hôte, l'Eau Vive de Régina, a remporté le titre de journal de l'année dans la catégorie «Rachel Guérette», réservée aux journaux publiant en moyenne de 16 à 23 pages. Le journal fransaskois a aussi mérité de nombreux prix d'excellence dans cette même catégorie pour la meilleure couverture, le meilleur éditorial, le meilleur article sur la francophonie, et la meilleure annonce commerciale ou institutionnelle.

Pour sa part, le journal Le Franco, fidèle à sa tradition, a remporté un prix d'excellence pour la meilleure présentation graphique et un autre pour la meilleure première page. Il a aussi mérité une première mention pour le meilleur éditorial. Ces prix ont été remis pour souligner l'excellence durant l'année 1989.

Le Franco reste l'un des trois meilleurs hebdos de la presse francophone après La Liberté du Manitoba et l'Eau Vive de la Saskatchewan.

La plus belle surprise revient cependant au journal L'Aquilon des Territoires du Nord-Ouest, qui non seulement a enlevé la palme dans la catégorie André Piolat regroupant les journaux de moins de 16 pages, mais qui en plus a mis le grappin sur pas moins de sept premiers prix, respectivement pour la meilleure couverture, le meilleur reportage, la meilleure photo, le meilleur éditorial, la meilleure annonce commerciale ou institutionnelle, la meilleure présentation et la meilleure première page.

Un prix spécial d'excellence a aussi été remis au magazine acadien Ven'd'Est, pour souligner le remarquable travail accompli à ce jour pour doter les Acadiens d'un magazine d'information de qualité. Il y a quelques temps, la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick avait octroyé son titre de «bénévole communautaire de l'année» à ce magazine dirigé par M. Euclide Chiasson.

NOUVEAU PRÉSIDENT

D'autre part, l'Association de la presse francophone a maintenant un nouveau président. Il s'agit de M. Roger Duplantie, éditeur du journal de Cornwall en Ontario, qui succède à M. Roland Pinsonneault de l'Eau Vive. M. Pinsonneault présidait les destinées de l'association depuis 1987.

Véritable inspiration et modèle de courage et de ténacité à la fois pour les Fransaskois, la francophonie canadienne, et pour tous les éditeurs qui ont appris à connaître avec les années la grandeur d'âme et les qualités de leader de ce vieux bagarreur, Roland Pinsonneault a invité les francophones à se tenir debout dans l'adversité, et à ne pas se laisser diviser alors que «des luttes sérieuses restent à venir dans un Canada perturbé».

M. Duplantie sera secondé dans son travail par MM. Raymond Beaudoin du journal Pro-Kent de Richibouctou au Nouveau-Brunswick, Pierre Brault du journal Le Franco en Alberta, Marcel Laurin du journal l'Édition de Rockland en Ontario et Jean Mongenais du journal Le Rempart de Windsor, également de l'Ontario.

Dans un autre ordre d'idées, l'APF soulignera de façon particulière son 15e anniversaire de fondation en organisant un colloque sur les communications qui aura lieu au mois de février 1991 à Ottawa. On profitera également de cette occasion pour honorer les francophones qui contribuent de façon remarquable aux communications dans les milieux francophones de l'extérieur du Québec.

À VENIR

Québec verse 1,6 million $ à la francophonie

(dans le prochain numéro)

À la 3...

• Provincial

Bénévoles de l'année à FJA

par MARTYNE COUTURE

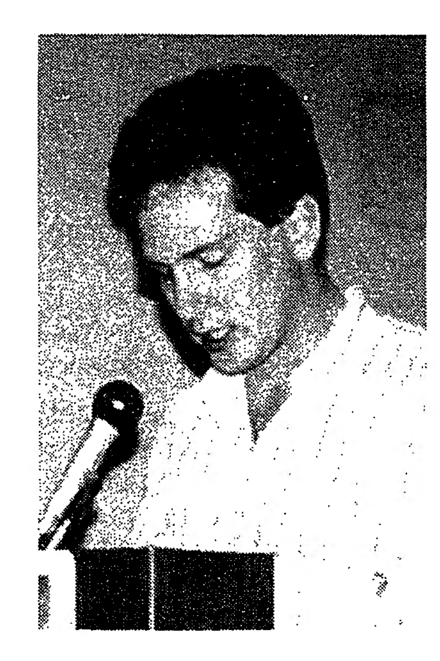
Deux bénévoles, Maurice Vincent et Georgette Robidoux, ont été honorés lors de la Clac-au-lac de juillet dernier pour leur implication autour des projets de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA).

Les dirigeants de FJA voulaient remercier Maurice Vincent, en tant que bénévole de l'année, pour son implication dans le projet de la murale de la station Grandin. Quant à Georgette Robidoux, secrétaire au conseil exécutif de FJA, elle s'est distinguée en tant que bénévole recrue.

Georgette s'est beaucoup impliquée pour la formation d'un comité jeunesse de FJA à Fort McMurray, et elle en est d'ailleurs la présidente. De plus, elle a oeuvré au sein des coopératives jeunesse de services et au conseil exécutif de FJA.

Cette bénévole recrue de l'année a été très surprise lorsqu'elle a entendu son nom en tant que gagnante. «Je ne le mérite pas parce que je ne le fais pas pour moi, je le fais pour tous les jeunes autour». Et elle ajoute qu'il y a bien d'autres jeunes qui auraient mérité ce prix.

Ce prix, un porte-documents sur lequel est inscrit son nom, elle l'accepte avec plaisir: «c'est encourageant, puisque ça ne fait que trois mois que notre groupe jeunesse existe. C'est difficile au début, mais j'ai maintenant encore plus le goût de continuer».



Maurice Vincent

Anecdote, lorsqu'elle est revenue à la maison, à Fort McMurray, sa mère était très fière d'elle; or, sa mère ne parle presque plus français. Elle a décidé, suite à cet événément, de prendre des cours de français. À en croire que FJA n'a pas seulement de l'influence sur ses jeunes membres!

Quant à Maurice Vincent, c'est aussi avec grande surprise et joie qu'il a reçu ce prix. Mais lui aussi parle d'injustice: «ce n'est pas juste que ce ne soit que moi qui reçoive ce prix. Mon comité en a beaucoup fait, et particulièrement Pierre Lamoureux, un avocat qui a donné plusieurs heures de travail bénévole pour nous».



Georgette Robidoux reçoit ici de la mascotte de FJA son prix en tant que bénévole recrue de l'année.

«Le travail bénévole, tu le fais parce que t'en retires quelque chose. Par exemple, pour la murale, je peux maintenant dire Hé! Je m'en suis sorti!».

Il a reçu, comme cadeau, une réplique de la murale qui sera exposée à la station Grandin.

Selon ce «bénévole de l'année» à FJA, la murale de la station Grandin est une chose positive pour la ville. «C'est rafraîchissant de voir quelque chose de positif quand tout est négatif (pour les francophones)» ajoute-t-il.

La murale, une oeuvre de Sylvie Nadeau, sera inaugurée le 12 octobre prochain par la mairesse Jan Reimer à la station Grandin.

Le choix des deux bénévoles de l'année a été fait par les membres de FJA au bureau provincial à Edmonton, où ils pouvaient déposer les candidatures dans une boîte. La décision finale a été faite par le conseil exécutif de FJA.

Selon Catherine Kubash, coordonnatrice des projets d'été à FJA, ces prix ne sont pas injustes: «si c'est bien pensé et que ce ne sont pas les mêmes personnes à chaque année, je ne trouve pas cela injuste».

«Ces remerciements sont premièrement pour démontrer à nos bénévoles que nous les apprécions», ajoute Catherine.

FJA veut renouveler l'expérience l'an prochain, en remettant à nouveau un prix pour le (la) bénévole de l'année et un autre pour le (la) bénévole recrue lors de la Clac-au-lac.

• Calgary

Hélène Gignac quitte l'ACFA

par MARTYNE COUTURE

La francophonie albertaine. Il y a les Franco-Albertains, il y a les Français, il y a les Québécois, et il y a ceux que l'on regrette, les Québécois qui retournent au Québec.

Hélène Gignac fait maintenant partie de cette dernière catégorie. Après avoir contribué à l'essor de la francophonie albertaine, elle repart pour le Québec, sa province natale, pour des raisons professionnelles.

C'est entre deux téléphones et la venue des déménageurs qu'elle a accepté de me parler quelques instants...

Présidente de l'ACFA régionale de Calgary, présidente l'an dernier de la FPFA, responsable des finances pour le centre scolaire communautaire de Calgary, impliquée dans l'ouverture de l'école francophone Sainte-Anne, Hélène confie qu'elle ne quittera jamais l'Alberta en réalité.

«La cause des Franco-Albertains me tient encore beaucoup à coeur. Je veux faire quelque chose pour les gens de Calgary; je peux établir pour eux des contacts au Québec». De plus, il semble qu'elle pourrait faire beaucoup de lobbying (en faveur du centre scolaire communautaire) étant donné qu'elle sera installée dans le région de Montréal, là où se trouve la circonscription du Secrétaire d'État M. Gerry Weiner.

Son départ n'est que «circonstantiel. Ce n'est pas à cause de ce qui se passe au Québec du côté politique. Je vais avoir un excellent travail là-bas». Pour des raisons professionnelles, elle affirme être très contente, tout en répétant qu'elle pourra une fois rendue à Montréal, combiner son travail et ses efforts pour supporter les francophones de l'Alberta.

Son emploi semble la ravir, mais une condition ajoute à cet enchantement: «retourner travailler en français, j'avoue que c'est très agréable».

Voilà sept ans, Hélène, valises en mains, était arrivée à Calgary après que la compagnie pour laquelle elle travaillait l'ait transférée du Québec. Pas craintive pour deux sous, prête à foncer, elle savait ce qui l'attendait; «je n'étais pas réticente à venir dans l'Ouest».

Et maintenant, ce retour aux sources ne l'effraie pas plus. «J'ai beaucoup d'amis là aussi, et j'ai gardé de bons contacts avec eux. Je crois que cela va rapidement se mettre en place».

Mais pour son fils Pascal-Étienne, c'est un tout autre son de cloche. «Il ne voulait pas du tout s'en retourner au Québec» dit sa mère. Fils unique, 11 ans, Pascal-Étienne a sa vie à Calgary maintenant, et bien sûr, son équipe de hockey est les Flames de Calgary! Mais de savoir que les ponts ne sont pas coupés, et qu'il sera toujours possible de revenir en Alberta, ça soulage! Et déjà, il est inscrit à des activités au Québec... la réadaptation ne devrait pas être si difficile...



Hélène Gignac

Les déménageurs sont déjà arrivés pour faire l'estimation des coûts, non elle ne part pas tout de suite, la date du grand départ est fixée au 10 août. Je dois donc laisser cette femme pleine d'énergie et d'entrain retourner à ses préparations de dernière minute... le grand jour approche de plus en plus...

Elle manquera à plusieurs personnes, pour tout ce qu'elle a pu apporter à la francophonie de l'Alberta. Mais toutes ces implications lui ont aussi rapporté: «grâce aux Franco-Albertains, la cause du français me tient beaucoup plus à coeur».

• Provincial

Ne lavez pas votre auto avant le 11 août!

Les comités jeunesse régionaux de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) organisent, le samedi 11 août, un lave-auto provincial qui se tiendra un peu partout à travers la province.

Cette première initiative des jeunes a pour but d'effectuer une cueillette de fonds pour FJA et pour le fonctionnement de leur propre comité régional. Cette activité fait partie d'une série d'actions qu'entreprendront les jeunes de l'Alberta dans le but de solidifier le financement de leur association.

Jusqu'à maintenant, il est confirmé que des lave-autos se tiendront dans les régions suivantes: **Rivière-la-Paix:** 1. Saint-Isidore: Coop Saint-Isidore, 2. Falher: Collège de Falher; **Fort McMurray:** École St-John; **Edmonton:** Ray's Esso.

Tous ceux et celles qui désireront encourager les jeunes ou encore seront intéressés à donner un coup de main soit pour l'organisation ou aider durant le lave-auto pourront communiquer avec les personnes suivantes: Rivière-la-Paix: Johanne Poirier 322-2151; Bonnyville: Sylvie Généreux 826-6485; Saint-Paul: Richard Mahé 635-2403; Edmonton: Martin Brault 461-9182, Nicole Lamontagne 466-8528; Plamondon: Tracy Gauthier 798-3827; Legal: Michelle Cyr 961-3929; Fort McMurray: Georgette Robidoux 743-1639; Calgary: Martin Boileau 239-8540.

Encourageons nos jeunes qui travaillent à se bâtir un avenir.

Éditorial

La diaspora francophone

En guise d'éditorial cette semaine, nous vous présentons celui du journal Le Devoir du samedi 30 juin 1990, signé par Paul-André Comeau. Il parle de la relation passée, présente et future entre le Québec et les francophones hors Québec.

La direction

La liste des perdants, des victimes, des oubliés de la chute des accords du lac Meech n'en finit pas de s'allonger, mais, une fois de plus au Québec, on cède à la fâcheuse habitude «d'oublier» la diaspora francophone. Au moment où la réflexion doit l'emporter sur toute autre considération, il est urgent et primordial de revenir sur les relations entre le Québec et l'ensemble de la famille francophone dispersée à travers la fédération canadienne et même sur l'ensemble du continent. Au risque, d'ailleurs, d'en indisposer un certain nombre, pour qui toute démarche du genre relèverait d'un passéisme lénifiant.

Entre le Québec et les francophones hors Québec, pour reprendre une expression curieusement négative, l'incompréhension s'est installée au fil des années. Preuve en a encore été fournie durant les mois pénibles de la saga de Meech. À tour de rôle, les leaders des différentes «communautés» ont hésité entre l'approbation tiède et la franche opposition. Ces accords, précisaient-ils, ne répondaient aucunement à leurs besoins, encore moins à leurs appréhensions. Leur hésitation a même servi la cause de certains Premiers ministres, à commencer par M. Frank McKenna, qui cherchaient à mieux asseoir leur résistance à une entente qui relève déjà d'une histoire peu glorieuse.

D'un autre côté, le Québec a mis du temps à reprendre contact avec ces îlots éloignés, avec ces bastions immédiats que constituent les Acadiens et les Franco-Ontariens. Là aussi, le dialogue n'a pas été facile, ouvert, bénéfique comme on aurait pu l'imaginer. La méfiance s'est installée, il y a plusieurs lunes. Elle domine des rapports qui normalement devraient s'inscrire sous le signe de la connivence. Tout a commencé à se distendre, à se disloquer quelque part vers la fin des années 60. Depuis, tous les prétextes, toutes les excuses ont été invoqués pour faire comme si les francophones de l'extérieur du Québec n'existaient plus qu'à titre de lointain souvenir, de rappel vaguement folklorique. Exactement comme on a évacué dans notre subsconscient politique l'existence des Franco-Américains, quelque part au lendemain de la Première guerre mondiale. Au Québec, dans certains domaines, on a le don de réécrire les mêmes pages erratiques!

Au moment où le Québec se plonge dans un examen déterminant de son avenir, il faut de toute urgence redéfinir les liens actuels - ou plutôt les liens étiolés - avec cette diaspora. Inutile de reprendre les arguments traditionnels qui font appel à la filiation historique et autres considérations trop facilement balayés d'un revers de la main. Il y va de l'intérêt même du Québec de nouer des relations étroites, privilégiées et chaleureuses avec ces communautés de la diaspora francophone. À titre d'exemple, que l'on regarde un seul instant la sollicitude déployée par la France envers ses ressortissants installés aux quatre vents de la planète. Il y a là lecture intelligente d'une politique qui mise d'abord sur des réalités et non sur des postulats où rivalisent remords et insolence.

Les sociétés québécoises à vocation nationale - Mouvement national des Québécois, Société Saint-Jean Baptiste - doivent à cet égard mettre fin à une politique d'isolement qui s'est installée au fil des années. Les francophones de l'extérieur doivent compter sur un Québec fier et prompt à se revendiquer de son statut de foyer du fait francophone sur ce continent. Il faut cesser de se gargariser de mots vides de sens. Il faut au contraire s'associer aux efforts et aux combats de ceux qui vivent aux marches du Québec francophone. Rien de nostalgique, ni de «pieusard» dans cette démarche: c'est au contraire pratiquer politique digne de ce nom.

Cette remarque vise davantage le gouvernement du Québec, lieu et coeur de la politique. On a déjà dit le bilan peu réjouissant des dernières décennies. Il faut tourner la page. Il faut amorcer des relations importantes, respectueuses des particularismes, soucieuses de véhiculer une coopération intelligente. Toutes les affirmations blessantes du passé, tous les faux-fuyants doivent être remisés au grenier des souvenirs à oublier. Il est invraisemblable que le Québec ne puisse pas compter sur un minimum de réactions sympathiques en Nouvelle-Angleterre là où les «petits Canadas» ont accueilli des centaines de milliers de Québécois. Qu'on relise les pages consacrées à cette question dans le récent ouvrage de J.-F. Lisée sur le Québec et les États-Unis.

À nier des responsabilités historiques, à miser sur la rupture des liens, le Québec semble privilégier l'isolement à la coopération évidente et naturelle. Il y a là une responsabilité devant laquelle personne ne peut plus se défiler. À commencer par ceux qui veulent avoir voix au chapitre dans la définition du nouveau statut du Québec.

Paul-André Comeau

• Hommage

Une étape dans la vie d'un jeune

par MARIETTE RAINVILLE

Je voudrais dédier ces quelques lignes à mon ami, Pierre Bergeron, grand collègue de travail, ainsi qu'à toute la belle jeunesse de FJA. Je veux dire avant toutes choses que ces quelques lignes tentent de transmettre les pensées qui quelquefois semblent être étouffées dans le tumulte des minorités. Cet article est dédié à tous ces jeunes, franco-albertains, qui par leur noblesse et leur courage ont contribué et contribuent encore activement à l'amélioration du fait français en Alberta.

Pendant deux ans, ces jeunes m'ont enseigné ce que tout francophone du Québec ignore et ce que tout francophone hors-Québec doit savoir et partager. Francophone en Alberta, c'est en effet, assumer le fait d'être minoritaire. Être minoritaire, signifie être privé de ses droits les plus chers; être brimé dans sa liberté d'expression, par l'absence de services et par la difficulté d'échanger ses valeurs culturelles. Il n'existe pas selon moi, un mal si profond.

Parlons, par exemple, de la cause francophone. Qu'est-ce que ça veut dire pour un adulte et un jeune? Qu'est-ce que cela implique? Les différences se situent au niveau des exigences, des frustrations et des sacrifices. Qu'est-ce qui occasionne ces différences, selon vous? Lorsqu'on est adulte, les années que l'on a derrière soi nous ont permis d'acquérir des outils, des ressources qui nous permettent de vivre sainement et pleinement, car nous avons fait le choix d'oeuvrer pour cette cause.

Lorsqu'on est jeune par contre, nous avons tout à faire, tout à apprendre. Le jeune francophone a-t-il vraiment le choix? Est-ce qu'on lui demande avant, s'il désire revendiquer, lui donne-t-on le choix d'agir? Lui demande-t-on s'il a peur? Partage-t-on vraiment les sentiments que vivent les jeunes, ces sentiments font-ils partie de nos préoccupations de tous les jours?

Très souvent, non pas par malveillance, l'adulte oublie ce que cela a été d'être jeune; ce que cela signifie vivre sa jeunesse avec ses besoins d'expression. Pour un individu, qu'il soit jeune ou adulte, s'il est insensible à la cause minoritaire, partager les maux de l'assimilation, cette dimension de la vie peut être fiction. Pourtant, pour un jeune franco-albertain, c'est la vraie vie, le grand souci du quotidien qui se situe entre «l'effort et l'oubli».

Il est grand temps aujourd'hui qu'on leur dise qu'ils ne sont plus des «jeunes», mais des adultes d'aujourd'hui et de demain. Il faut qu'ils prennent le temps de recevoir et de se remplir des bienfaits provenant de leurs efforts et de leur travail.

Tellement de fois, je les ai vus afficher leur drapeau, applaudir les gens de leur communauté, pleins d'admiration devant ceux ou celles qui croyaient en eux et leur cause. Tant de fierté déployée dans leurs yeux et dans leur coeur, lorsqu'ils entendent l'histoire de leurs ancêtres. Tant de fois, j'ai pu lire sur leur visage, l'admiration qui les habite, lorsqu'ils revendiquent l'histoire de leurs pionniers, des bâtisseurs de leur communauté. Tant de joie face à la réalisation de leurs projets développés au profit et pour l'épanouissement d'autres jeunes comme eux. Tant d'efforts et de désirs pour que le nom de leurs ancêtres et leur foi en la cause francophone soient respectés et perpétués dans la société actuelle et future.

Je me permets aujourd'hui de te dire à toi, cher Pierre, et à vous tous, anciens et actifs de FJA, continuez d'être ce que vous êtes, beaux et grands. Essayez pour un moment de laisser votre humilité de côté, afin de vous donner le temps de recevoir **le titre de bâtisseurs.**

Laissez vos rôles et vos fonctions juste un instant, pour goûter les bienfaits de vos efforts et de vos sacrifices. Ces élans de jeunesse que vous avez refoulés, ces plaisirs que vous avez rangés, n'est-il pas venu le temps de vous remplir de bonheur et de satisfaction.

Très bientôt, dans deux ans, FJA célébrera son 20e anniversaire et tu verras Pierre, ainsi que vous tous, chère jeunesse de FJA, que vos faits et oeuvres seront cités et honorés. Pour oeuvrer au sein des minorités, comme tu l'as fait Pierre et tous les tiens de ton rang, il a fallu que vous ayiez des âmes de missionnaires. Votre travail a été exemplaire et vous êtes des modèles pour ceux qui désirent suivre votre voie et faire les mêmes choix. Vous avez choisi de **bâtir pour l'avenir dans l'espoir de grandir...**

Tout compte fait, chère jeunesse, être un jeune minoritaire francophone, ne signifie rien de négatif ou de privatif, si l'on considère tout ce que vous gagnez, **telle que la richesse de devenir fort et vainqueur.**

Je voudrais cher Pierre, spécialement à l'occasion de ton départ du bureau provincial de FJA, te remercier au nom de toute la jeunesse franco-albertaine et de tous tes collègues de travail et de la FJA pour ton dévouement et ta présence au sein de notre cause. Nous désirons te souhaiter le plus grand des succès pour ton avenir. Tu demeures pour chacun de nous, un ami fidèle, loyal et surtout, une personne pleine de ressources.

Pensée de la semaine...

L'argent n'est que la fausse monnaie du bonheur.

(E. et J. de Goncourt)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publie le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928



Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Martyne Couture

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Calgary

Club Inter: oasis des gens d'affaires francophones

par SUZANNE SAWYER

Jeudi midi, le 21 juin à l'hôtel Palliser de Calgary, les membres du Club Inter et leurs invités se réunissaient pour une dernière fois avant les vacances d'été. À cette occasion, monsieur André Boudreau y était le conférencier.

Natif de Nigadoo au Nouveau-Brunswick, monsieur Boudreau est résident de l'Alberta depuis dix ans. Il est membre fondateur et président sortant de la Société acadienne de l'Alberta, président du Comité d'implantation du congrès mondial acadien et président de la Société éducative du projet conjoint de l'Alberta.



André Boudreau

M. Boudreau s'est adressé à tous ces gens d'affaires pour qui la francophonie est le lieu commun. Ces gens comprennent la nécessité, la valeur essentielle même des services incomparables que la Société éducative rend à la communauté francophone albertaine. Elle protège sa survie et assure son progrès dans le monde des affaires.

«Nous sommes les dépanneurs de la communauté francophone», nous disait-il, «comme les dépanneurs du coin qui vendent quelques denrées, nous vendons l'éducation, la formation avec travaux pratiques, toujours en vue d'intégrer les francophones sans emploi sur le marché du travail».

Grâce au génie de monsieur Boudreau et à l'expertise des membres de son comité exécutif (Suzanne Gagné, Ginette Josiah et Réjean Grenier) 72 francophones travaillent dans 58 organismes à travers l'Alberta, et tout cela EN FRANÇAIS! Il y a de quoi être très fier. En terminant, André Boudreau nous réaffirmait «qu'il faut aimer sa communauté, il faut aimer travailler avec les gens», autrement, le développement communautaire et tout ce que cela comprend ne peut pas exister.

Félicitations à tous ceux qui participent au succès de ces projets et continuons tous ensemble de renforcir la présence francophone au niveau du monde des affaires en Alberta.

• Bonnyville

Un centre paroissial à Saint-Louis de Bonnyville

par LIONEL RÉMILLARD

Depuis déjà quelques années, les paroissiens et le conseil paroissial en particulier étudient la possibilité d'agrandir l'église afin de se doter d'un centre.

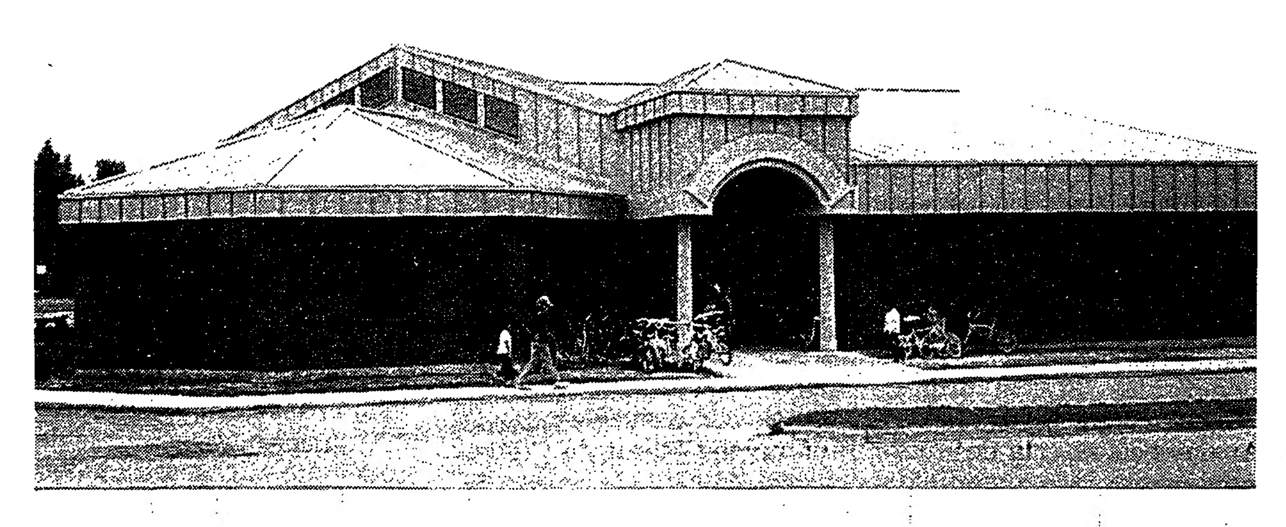
Tout récemment, la paroisse s'est portée acquéreur d'un édifice de 10 300 pieds carrés, situé sur le terrain adjacent de l'église. Ce bâtiment moderne occupe 1.4 acre de terrain.

Ces installations comprenaient sept grandes salles qui auparavant servaient à une variété de commerces. Trois salles sont présentement louées et cela paie presque les mensualités. Le centre a coûté 165 000 $ et on prévoit 50 000 $ pour les rénovations.

Les trois salles du milieu seront réunies en une seule d'environ 5 500 pieds carrés, avec cuisine, toilette, bureau et entrepôt. La septième salle la plus petite de toutes, sera réservée comme salle de réunion pour les organismes communautaires et paroissiaux.

De plus, le centre fait face à l'école secondaire Notre-Dame, ajoutant un autre édifice important pour l'usage de l'école et de la paroisse. En soirée, les automobilistes auront accès au stationnement de l'école.

Donc, les projets d'agrandissement de l'église ont été mis au rancart, et un centre paroissial spacieux, moderne, aménagé à neuf offrira dès l'automne des commodités requises depuis longtemps.



Déjà les paroissiens ont démontré leur satisfaction et plaisir par de nombreux dons pour aider à défrayer le coût des rénovations.

Comme toujours, M. Léon Albert, un contremaître de construction à la retraite, voit à la surveillance des travaux.

La paroisse Saint-Louis de Bonnyville est desservie par deux prêtres dévoués, le curé Roland Bissonnette et le vicaire Roméo Simard.

• Edmonton

On fête le Klondike!



C'était jour de fête à la paroisse Immaculée-Conception. Après la messe, les paroissiens ont fait un pique-nique afin de célébrer le retour des jours du Klondike. Habillés de superbes costumes, ces participants posent ici avec fierté.

(Photo Martyne Couture)

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Les Parfaits Salauds «A coeur ouvert» Trans-Canada/Kébec Disque KDC-667.

Les Parfaits Salauds est un quintette montréalais qui se spécialise dans un style rock-blues-boogie avec jeu fulgurant de guitares électriques et saxos perçants qui priment. Avec «À coeur ouvert» enregistré aux studios Montreal Sound, Rémy Caset et compagnie proposent l'impact de leurs sonorités et l'étrangeté de leur climat, et ils les proposent sous une forme telle que l'acceptation massive de leur musique n'est pas du tout improbable. En somme, «À coeur ouvert», c'est dix pièces énergiques d'une bande de salauds qui ont l'audace d'être quasi-parfaits dans leur métier. On prend plaisir à faire tourner: «200 jours» (plus de 30 semaines sur le palmarès Radio-Activité), «Chambre 333» (du boogie à son meilleur), et «Marie-Jeanne» (une ballade romantique). Hautement recommandé.

Jim Corcoran «Corcoran» Sélect/Audiogram AD 10 035.

Celui qui a dansé avec Louise Lecavalier, joué avec K.D. Lang devant 20 000 personnes et interprété le rôle de David dans l'opéra «Nelligan», Jim Corcoran, nous livre aujourd'hui «Corcoran» l'album et ce faisant, relève une fois de plus un autre défi, celui de surclasser l'excellent «Miss Kalabash» paru en 1986. Son dernier né rassemble dix chansons uniques, des passages musicaux, tant par leur contenu lyrique que par leur style musical éclaté, passant du boogie au rock pur, flirtant même à certains endroits avec des influences baroques. Jim Corcoran s'amuse, créant son propre langage sur la pièce «Je me tutoie» ou employant 76 verbes différents dans «C'est pour ça que je t'aime», un exercice de style audacieux, typique du chanteur. Bref, un disque très «live» dans son exécution.

Django Reinhardt «Django 49» BMG/Bluebird 9988-1-RB.

Guitariste/compositeur légendaire du jazz, Dhango Reinhardt (1910-1953) fonda en 1934 avec le violoniste renommé Stéphane Grappelli le quintette du Hot Club de France. Ils enregistrèrent d'innombrables disques avec les meilleurs musiciens de passage en France. Ce tout nouveau disque laser regroupe 20 de ces enregistrements inoubliables: «Marie», «Djangology», «Daphné», «Swing», «The World Is Waiting For The Sunrise», etc. Dhango Reinhardt n'était pas seulement un grand virtuose, mais il était également un grand créateur dont les solos regorgeaient d'inventions mélodiques. Une compilation riche en nuances musicales.

Fleetwood Mac, Behind The Mask, WEA 92 61111.

Un disque de transition pour Fleetwood Mac avec Rick Vito et Billy Burnette qui ont choisi de se joindre au groupe. Un style plus élargi où le Mac se permet même quelques fantaisies genre country et rockabilly. «Skies The Limit» (premier 45 tours de la plume de Christine McVie) figure sur ce disque et en motive les ventes c'est indéniable. À signaler également: «Affairs Of The Heart» de Stevie Nicks et «Hard Feelings» de la plume de Billy Burnette. Une suite logique à «Tango In The Night» de 1987.

Arts et spectacles

Nouvelle promotion de la chanson francophone

APF - Vivre sa culture francophone c'est aussi la chanter. Pourtant, les communautés francophones du Canada manquent souvent de ressources pour être au fait de la chanson française. Un groupe de Montréal, qui publie la revue «Chansons d'aujourd'hui», tente de répondre à ce besoin. Il vient de réaliser une série de treize émissions radiophoniques portant sur la chanson francophone au Canada et tout particulièrement au Québec.

Intitulée «Histoire de chanter», la série est offerte gratuitement aux stations de radio communautaire. Elle sera disponible à partir de septembre 1990. Sans encore réelle promotion faite, sauf la publicité incluse dans la revue «Chansons d'aujourd'hui», déjà une vingtaine de commandes ont été placées.

Ces émissions semblent soulever davantage d'intérêts hors Québec que dans la belle province, souligne Alain Chartrand, producteur délégué de ce projet. «Je crois qu'au Québec, la compétition très serrée sur le marché peut expliquer le phénomène. Ce qui n'est pas le cas à l'extérieur».

Chaque émission, d'une durée de 60 minutes, développe un thème précis. Même si le contenu est plutôt éducatif et sérieux, il offre un rythme dynamique. Un journaliste présente d'abord un tour d'horizon du sujet traité auquel s'ajoutent plusieurs extraits d'entrevues concernant la question. Suivent des entretiens avec des vedettes de la chanson qui donnent leurs avis à partir de leur expérience dans le domaine abordé. Le tout est agrémenté de chansons choisies pour illustrer ou compléter le propos. Par exemple, Robert Charlebois est interviewé pour dire ce qu'il pense du rock, Louise Forestier pour parler de la comédie musicale, tandis qu'Édith Butler donne ses impressions sur les expériences que des francophones d'ici vivent sur la scène internationale. D'autres vedettes issues du Canada français, comme les Daniel Lavoie et Jack Gaudreau, sont aussi au programme.

Alain Chartrand précise que la série peut également intéresser d'autres organismes tels des bibliothèques municipales et étudiantes, des radio étudiantes, des professeurs de musique et même de français qui peuvent utiliser ces émissions pour faire de l'animation. Dans ces cas toutefois des frais de 200 $ sont demandés. Afin de fournir une information plus complète, un guide est joint à la série «Histoire de chanter». On y trouve un résumé des émissions en plus des coordonnées discographiques et bibliographiques.

Les organismes intéressés à obtenir de plus amples informations peuvent communiquer avec la «Revue Chansons d'aujourd'hui», 4 005, rue Bellechasse, Montréal (Québec), H1X 1J6.

• Montréal

Le gagnant du concours de jazz Alcan: Creatures of Habit

par MARTYNE COUTURE

Le représentant de la région du Pacifique, Creatures of Habit, a remporté la finale du concours de jazz Alcan 1990 qui avait lieu à Montréal la semaine dernière dans le cadre du Festival international de jazz de Montréal.

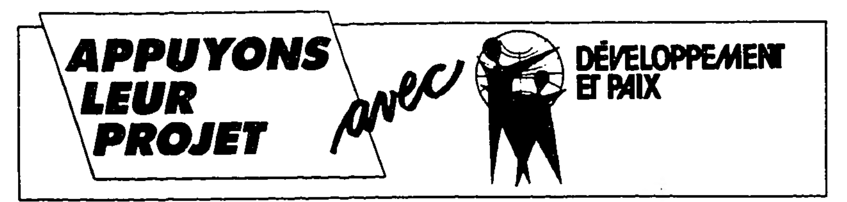
Ils étaient 5 groupes venus de partout au Canada à se faire la compétition. Si l'on peut en croire les organisateurs, les festivaliers ont réservé un accueil chaleureux aux candidats, témoignant l'intérêt qu'ils portent à la relève et à l'avenir du jazz canadien.

Creatures of Habit réunit autour du leader et saxophoniste ténor Bill Runge, le guitariste Ron Samwort, le bassiste René Worst, le pianiste Ross Taggart et le batteur Don Powrie.

Suite au prix qu'il a reçu des mains du président d'Alcan François Senécal-Tremblay, soit le trophée Alcan accompagné d'une bourse de 5 000 $, le groupe a assuré la première partie du spectacle de clôture du onzième Festival de jazz de Montréal, mettant en vedette Lionel Hampton et son orchestre.

Le groupe a également été invité à se produire sur la scène de l'amphithéâtre Canadien International, dans le cadre de la série «Jazz Canadien», ainsi que l'an prochain lors de la douzième édition du Festival. Enfin, en tant que lauréat 1990 du concours de jazz Alcan, Creatures of Habit aura l'occasion d'enregistrer un microsillon grâce à Radio-Canada/CBC: un premier album distribué par la maison de disques Justin Time, principale étiquette de jazz au pays.

Par ailleurs, une mention spéciale jumelée à une bourse de 500 $ a été attribuée au guitariste John McLean, à titre de musicien le plus prometteur. Il est le leader du groupe John McLean Quartet, originaire des maritimes.



Projet «Chantier 1990»

Le Centre de plein air Lusson en collaboration avec le Mouvement québécois des chantiers organise pour le mois de septembre 1990 un chantier d'aménagement au Centre de plein air Lusson. Lors de ce chantier, des jeunes (18 à 25 ans) provenant du Québec et de l'Alberta travailleront bénévolement pour améliorer les installations du Centre. Au mois d'octobre 1990, le groupe (4 jeunes du Québec et 4 de l'Alberta) encadré par deux animateurs se rendra au Québec pour aider un organisme québécois dans la réalisation d'un projet d'aménagement.

Dans le cadre de ce projet, nous sommes à la recherche de participant(e)s. Si tu as entre 18 et 25 ans et si tu es disponible du 3 septembre au 8 novembre 1990, voilà une chance unique de vivre une expérience enrichissante. De plus, tu participeras au premier chantier réalisé dans une province canadienne autre que le Québec.

Voici quelques informations à propos de ce projet:

Dates des chantiers:
- Chantier au CPAL du 3 au 28 septembre 1990
- chantier au Québec du 6 octobre au 2 novembre 1990.

Travaux à réaliser lors du chantier au CPAL:
- Travaux de finition sur les bâtiments existants
- aménagement du terrain (sentiers, piste d'hébertisme)
- amélioration de la route d'accès
- construction et installation d'affiches sur le bord de la route.

Coût: Tu es logé(e) et nourri(e) pendant les chantiers. Au niveau transport, ton billet d'autobus est fourni.

Inscription:
Tu peux obtenir un formulaire d'inscription au bureau de l'ACFA de ta région. La date limite d'inscription est **le 15 août 1990.** Si tu es sélectionné(e), un montant de 50 $ est nécessaire pour couvrir les frais d'inscription.

Pour plus d'information tu peux communiquer avec Martine Caron au 469-4401 ou en écrivant à:



Projet Chantier a/s Martine Caron
Centre de plein air Lusson
8925 - 82e Avenue, suite 100
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Téléphone: 469-4401

Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration de:
Gouvernement du Québec, Bureau d'Edmonton
Greyhound Lines of Canada
Francophonie jeunesse de l'Alberta
Mouvement québécois des chantiers
ACFA régionale d'Edmonton

Agriculture

• Ottawa

Une bactérie naturelle à la rescousse des lieux contaminés

Une bactérie naturelle présente dans le sol peut s'avérer utile pour nettoyer les fuites accidentelles de rebuts et de pesticides.

Des chercheurs d'Agriculture Canada étudient actuellement la façon la plus efficace d'utiliser une bactérie pure appelée **Flavobacterium.** On a découvert récemment qu'elle se nourrissait de pentachlorophénol, produit chimique polluant le sol et l'eau, largement utilisé dans des agents de conservation du bois.

Le processus s'appelle décontamination microbienne des déchets organiques toxiques ou biodégradation. En termes simples, on introduit des micro-organismes dans un lieu contaminé pour qu'ils décomposent les matières qui polluent le sol et l'eau. Les chercheurs espèrent que ce processus pourra remplacer ou compléter les méthodes actuelles de traitement des déchets toxiques.

«**Flavobacterium** se nourrit de pentachlorophénol, comme vous et moi le ferions d'une tablette de chocolat, pour le convertir en bioxyde de carbone, explique Edward Topp, scientifique au Centre de recherches sur les terres d'Agriculture Canada. Dès le moment où elles sont introduites dans une matière contaminée, ces bactéries se multiplient en vivant du polluant, puis meurent peu à peu à mesure que celui-ci est dégradé et que sa quantité diminue. C'est un processus très naturel».

Les micro-organismes, trouvés à l'état naturel dans le sol, peuvent être produits à grande échelle dans des conditions de laboratoire, puis introduits là où se trouvent les rebuts, dans les boues liquides.

Dans des conditions idéales, ce processus de gestion des déchets utilise des cellules produites à peu de frais, extrêmement actives, et qui sont compatibles avec le milieu, de manière à décomposer le polluant le plus vite possible. Cependant, les chercheurs croient que des facteurs extérieurs peuvent réduire l'efficacité de la bactérie.

«Nous sommes en train d'examiner les effets, sur **Flavobacterium,** des éléments nutritifs du sol et des autres polluants habituellement en association avec le pentachlorophénol, explique M. Topp. Ces facteurs pourraient non seulement modifier la survie de la bactérie et son aptitude à décomposer le produit chimique, mais aussi influer sur l'efficacité et le coût du processus».

Flavobacterium a été découverte à l'University of Minnesota où M. Topp préparait son doctorat. Le travail sur cette bactérie se poursuit au Centre de recherches sur les terres d'Agriculture Canada, où il s'est joint à une équipe de chercheurs qui étudient l'emploi des micro-organismes pour décontaminer les fuites de rebuts et de pesticides.

• Ottawa

Les produits laitiers canadiens sont de bonne qualité

La consommation de lait cru, les normes sur la numération bactérienne et la production de fromage à partir de lait non pasteurisé figurent parmi les questions examinées dans un rapport publié par le Sous-comité du lait du Groupe consultatif pour le contrôle de la qualité et l'hygiène des aliments.

Le Sous-comité conclut dans son rapport que le plus grand risque lié à la consommation des produits laitiers au Canada vient de l'ingestion de lait non pasteurisé. Même si on ne consomme pas de lait cru de façon courante au Canada, le Sous-comité a recommandé de recourir à la loi et à l'éducation du public pour éliminer les risques inhérents à cette pratique. On estime que le lait non pasteurisé représente moins de 1% de la consommation totale de lait.

Santé nationale et Bien-être social Canada est à préparer une réglementation nationale pour interdire la vente de ce produit, même si la plupart des provinces restreignent déjà la vente de lait non pasteurisé.

Agriculture Canada s'est

(suite en page 8)

Carrières et professions

Carrières et professions

LE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES D'EDMONTON

est à la recherche d'un enseignant d'immersion française pour le poste suivant:

- Science 9e année, physique 10, 20, 30, chimie 30 et biologie 30

S.V.P. veuillez contacter:



M. Tony Filewych
Services des ressources humaines
Écoles catholiques d'Edmonton
Téléphone: 441-6097



Régionale de Saint-Paul

Secrétaire-administrative

Compétences:
- Formation en secrétariat;
- bonne connaissance du français et de l'anglais oral et écrit;
- expérience reliée à ce poste;
- connaissance en informatique;
- débrouillardise et autonomie.

Date d'entrée en fonction: le 15 août 1990

Salaire: à négocier

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae (en français) avant **le 6 août 1990 à:**

Mme Pauline Dubé
Présidente de l'ACFA régionale de Saint-Paul
C.P. 1925
Saint-Paul, Alberta
T0A 3A0

Le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton

Accepte présentement des demandes d'emploi pour le poste de **GÉRANT(E) D'AFFAIRES I** à l'école Maurice-Lavallée, poste à temps partiel .7 semaine = 24.5/semaine. La description de l'emploi est disponible sur demande. Une connaissance pratique du français parlé et écrit est nécessaire. S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:



Elli Reiner Jones
Conseil des écoles catholiques d'Edmonton
9807 - 106e Rue
Edmonton, Alberta
T5K 1C2

La date limite pour la réception des demandes d'emploi est le **31 juillet 1990.**

Le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton accepte aussi des demandes d'emploi pour des postes d'employé(e)s de bureau ainsi que des postes d'assistant(e)s-enseignant(e)s de la part de candidat(e)s bilingues francophones. On s'attend à ce qu'il ait des postes libres durant la session scolaire 1990-91.



ACFA régionale d'Edmonton

Le Centre de plein air Lusson est à la recherche d'un(e) animateur(trice) pour son projet de chantier pendant les mois de septembre et octobre 1990.

Tâches principales:
1. Assure le bon fonctionnement du projet
2. assure un suivi auprès des participant(e)s
3. responsable de la tenue de livre
4. établit des relations entre la communauté, l'organisme d'accueil et le groupe.

Qualifications requises:
- Formation en sciences humaines/sociales
- expérience de vie de groupe
- expérience en animation
- connaissance approfondie du français.

Durée du contrat: du 3 septembre au 2 novembre 1990

Salaire: à négocier

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton avant **le 10 août 1990.**

Projet Chantier a/s Martine Caron
Centre de plein air Lusson
8925 - 82e Avenue, suite 100
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Téléphone: 469-4401

Laitier...

(suite de la page 7)

employé à prévenir la transmission de maladies en assurant le traitement sans risque des produits laitiers. Les activités visant à empêcher la contamination sont multiples: surveillance accrue des produits laitiers pour assurer que les mesures garantissant leur salubrité sont en place et fonctionnent convenablement, inspection de contrôle des installations de production et recherche sur des méthodes améliorées de dépistage.

Selon Peter Brackenridge, directeur de la Division du lait, des fruits et des légumes d'Agriculture Canada, il est clair que les producteurs et les transformateurs ont accepté d'assumer leurs responsabilités en ce qui a trait à la fabrication de produits sûrs et de haute qualité, si l'on en juge par le niveau élevé de conformité des produits laitiers canadiens aux normes établies.

Agriculture Canada collabore avec d'autres ministères fédéraux, les provinces ainsi que les producteurs et les transformateurs pour faire participer tous les secteurs au processus de prise de décision. Le ministère s'assure également que l'industrie laitière canadienne respecte les normes les plus rigoureuses.

Le Groupe consultatif, créé en 1986, a été conçu pour permettre aux représentants du secteur agro-alimentaire et du gouvernement de faire valoir leurs points de vue en matière de normes et de procédures régissant les activités d'inspection des produits agro-alimentaires. Le sous-comité du lait représente des associations de consommateurs, de transformateurs, de producteurs et des syndicats et veille à ce que l'établissement des priorités concernant l'inspection tienne compte des points de vue de toutes les parties en cause.



Régionale de Fort McMurray

est à la recherche d'un(e)

ANIMATEUR(TRICE) CULTUREL(LE)

Le(la) candidat(e) choisi(e) sera responsable du développement culturel de notre communauté francophone, aussi bien auprès des jeunes à travers les écoles, qu'auprès des adultes à travers notre association.

EXIGENCES:
- Diplôme ou études en animation culturelle serait un atout.
- Vivre la culture française.
- Bonne connaissance parlée et écrite des langues française et anglaise.

RÉMUNÉRATION: à négocier

DATE LIMITE DU CONCOURS: 11 août 1990.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 4 septembre 1990.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Roland Péru, président
A.C.F.A. régionale de Fort McMurray
103A - 9707 avenue Franklin
FORT McMURRAY (Alberta)
T9H 2K1
Tél.: (403) 791-7700



Régionale de Fort McMurray

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(TIVE)

Sous la direction du conseil exécutif, le(la) candidat(e) choisi(e) sera responsable de l'administration et de la coordination des projets de la régionale. Cette personne assurera la communication entre la régionale et les différents organismes de notre communauté.

EXIGENCES:
- Études universitaires ou collégiales.
- Expérience en administration et en organisation.
- Bonne connaissance parlée et écrite des langues française et anglaise.
- Connaissance en traitement de texte I.B.M.

RÉMUNÉRATION: Minimum 27 000,00 $/annuel

DATE LIMITE DU CONCOURS: 11 août 1990.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 4 septembre 1990.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Roland Péru, président
A.C.F.A. régionale de Fort McMurray
103A - 9707 avenue Franklin
FORT McMURRAY (Alberta)
T9H 2K1
Tél.: (403) 791-7700



Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

Coordonnateur(trice) de formation à distance

L'Éducation permanente, Faculté Saint-Jean, University of Alberta, est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) de formation à distance.

Le(la) candidat(e) idéal(e) aura une formation en éducation ou en enseignement et(ou) une très bonne connaissance des principes de l'enseignement à distance. Familière avec les micro-ordinateurs, la personne choisie devra être disponible à voyager en province (Alberta) et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.

Les responsabilités inhérentes à ce poste seront:
- la coordination des centres régionaux et du pont électronique;
- l'implantation de nouvelles technologies;
- la formation de facilitateurs régionaux;
- la préparation d'éléments visuels pour les personnes ressources.

Le(la) coordonnateur(trice) travaillera en étroite collaboration avec le directeur et les personnes ressources.

Le salaire est à négocier.

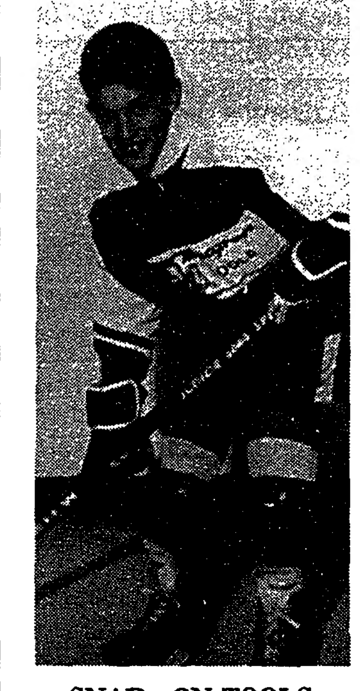
Faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le **3 août 1990,** à:

M. Jean Johnson
Directeur de l'Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
Pavillon André Daridon
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e Rue)
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9

L'Université de l'Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.



FORT McMURRAY



SNAP - ON TOOLS
GROUPE 1

Nom: **Gavin Corcoran**
Âge: **10 ans**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Position préférée: **Gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer et quilles**

Gavin joue au hockey depuis l'âge de 5 ans. Cette année son équipe a gagné le championnat de Lac La Biche et celui de la ligue pour Fort McMurray. Gavin a bien hâte de pouvoir commencer la prochaine saison et espère être un gardien de but.

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 9h30 à 11h30 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

(PJA)

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

3/8

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous!

31/8

L'École enfantine (pré-maternelle) accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements ou pour inscrire votre enfant, appeler Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896.

3/8

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

7/9

Tangent - Heures d'ouverture pour les mois d'été pour la bibliothèque au centre culturel à Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

7/9

Le Franco
télécopieur: 465-3647

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Une nouvelle pré-maternelle d'immersion française pour les 3 et 4 ans est en voie de s'établir à l'école St.Angelas. Si vous êtes intéressé, S.V.P. contacter Irma au 475-0846 ou Emilie au 475-6322.

07/9

Présentement la coop «Le Quartier du Collège» accepte les demandes des gens voulant être sur la liste d'attente pour un appartement à louer. Il y a possibilité de subvention. Pour plus d'informations, contactez Johanne Mercier au 431-1034.

Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Situé à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

14/9

CALGARY

Avez-vous besoin d'aide? Si oui, employez un jeune de 12 à 15 ans, de la Coopérative jeunesse de service de Saint-Isidore. Appelez-nous au 624-4640. Nous attendons vos appels.

FÉLICITATIONS!

Louis Baillargeon

M. J. Louis Baillargeon a obtenu dernièrement une maîtrise en architecture à l'université du Manitoba. Louis a gradué de l'école J.H. Picard en 1983.

Son épouse et lui sont de retour à Edmonton pour y faire carrière.

François Baillargeon et sa famille offrent leurs félicitations et meilleurs voeux de succès à Louis.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 28 juillet au 3 août 1990

SAMEDI

- 16h30 **LES HÉROS DU SAMEDI**
- 17h30 **BASEBALL DES EXPOS:** Chicago à Montréal
- 20h00 **EXPÉDITION**
- 20h30 **LA MER À VOIR**
- 21h00 **SAMEDI PM**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h35 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Pinot simple flic

DIMANCHE

- 17h00 **SECOND REGARD**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h05 **VISIONS D'ICI**
- 19h00 **SAMEDI DE RIRE**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Festival d'été de Québec (danser âme et corps)
- 21h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Festival de Lanaudière
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 22h40 **CINÉ-CLUB:** Alexandre Nevski

LUNDI

- 17h00 **L'HEURE G**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **LA COUR EN DIRECT**
- 19h00 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
- 19h30 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
- 20h00 **LES FRANCO-FOLIES** Louise Forestier
- 21h00 **CONCERT D'ÉTÉ**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LE POINT**
- 22h45 **L'HEURE G**
- 23h45 **RÉSUMÉ DES INTERNATIO-NAUX PLAYERS**
- 23h55 **COURTS MÉTRAGES:** Quand tombent les têtes

MARDI

- 17h00 **L'HEURE G**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **LA COUR EN DIRECT**
- 19h00 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
- 19h30 **GÉNIES EN HERBE**
- 20h00 **LE FUNESTIVAL:** Fantomas contre Scotland Yard
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LE POINT**
- 22h45 **L'HEURE G**
- 23h45 **RÉSUMÉ DES INTERNATIO-NAUX PLAYERS**
- 23h55 **CINÉMA:** Le meurtre de Mary Phagan

MERCREDI

- 17h00 **L'HEURE G**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **LA COUR EN DIRECT**
- 19h00 **BASEBALL DES EXPOS:** New York à Montréal
- 21h30 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LE POINT**
- 22h35 **L'HEURE G**
- 23h35 **RÉSUMÉ DES INTERNATIO-NAUX PLAYERS**
- 23h45 **CINÉMA:** Les yeux bandés

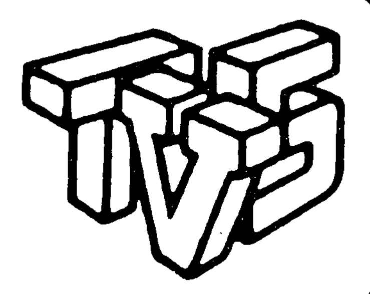
JEUDI

- 17h00 **L'HEURE G**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **LA COUR EN DIRECT**
- 19h00 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
- 19h30 **LES GRANDS FILMS:** La guerre des étoiles
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LE POINT**
- 22h45 **L'HEURE G**
- 23h45 **RÉSUMÉ DES INTERNATIO-NAUX PLAYERS**
- 23h45 **CINÉMA:** La veuve Coudec

VENDREDI

- 17h00 **L'HEURE G**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **LA COUR EN DIRECT**
- 19h00 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
- 19h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
- 20h00 **LE NORD ET LE SUD**
- 21h00 **NICK CHAS-SEUR DE TÊTES**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LE POINT**
- 22h45 **L'HEURE G**
- 23h45 **RÉSUMÉ DES INTERNATIO-NAUX PLAYERS**

La télévision internationale de langue française



Semaine du 28 juillet au 3 août 1990

SAMEDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **PARCOURS**
- 18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 20h00 **LE VOYAGEUR IMPRUDENT**
- 21h30 **MUSIQUE CLASSIQUE**
- 22h05 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h35 **PARCOURS**
- 23h35 **SACRÉE SOIRÉE**
- 01h05 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
- 18h00 **APOSTROPHES**
- 19h15 **LATITUDES**
- 20h15 **CARNETS DE ROUTE**
- 21h15 **HÔTEL**
- 21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
- 22h45 **APOSTROPHES**
- 24h00 **LATITUDES**
- 24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **LA DAME DE SEVAPUR**
- 19h00 **THALASSA**
- 20h00 **DERNIERS FAR-WEST**
- 21h00 **ESPACE FRANCOPHONES**
- 21h30 **SCULLY RENCONTRE**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h30 **L'INFO-5**
- 23h00 **LA DAME DE SEVAPUR**
- 24h00 **THALASSA**
- 01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 19h00 **CHAMPS ÉLYSÉES**
- 20h05 **STYLES**
- 21h00 **ARTS MAGAZINE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h00 **L'INFO-5**
- 22h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 23h35 **CHAMPS ÉLYSÉES**
- 24h35 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **FOLKLORE À TROGEN**
- 19h30 **LÉGENDES DU MONDE**
- 20h00 **TÉLÉOBJECTIF**
- 21h00 **EUROSUD**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h00 **L'INFO-5** (2e édition)
- 22h30 **FÊTE NATIONALE SUISSE**
- 24h00 **LÉGENDES DU MONDE**
- 24h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONAL**

JEUDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **EX-LIBRIS**
- 19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
- 20h35 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
- 21h35 **CARABINE FM**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 23h00 **EX-LIBRIS**
- 24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
- 01h35 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **TELL QUEL**
- 18h30 **TÉLESCOPE**
- 19h00 **CINÉMA CINÉMAS**
- 20h00 **AUTANT SAVOIR**
- 20h30 **DEUIL EN 24 HEURES**
- 21h30 **AUTANT SAVOIR**

La Fête Franco-Albertaine et l'environnement

Pour la première fois en Alberta, du 3 au 6 août prochain, les francophones d'ici sont appelés à se regrouper dans une ambiance de fête. Le thème de l'environnement sera au coeur de toutes les activités de leur programmation. Le parc provincial du lac Miquelon sera le lieu de rassemblement où le public pourra jouir d'une programmation de loisir et d'activités culturelles comme des ateliers artistiques et spectacles variés. Le tout se déroulera dans une ambiance de détente où le contact avec la nature environnante sera privilégié.

Ce qui différencie cette fête plein air des autres activités de ce genre sera donc sa composante «environnement». Pour que le public présent puisse bien comprendre le milieu naturel dans lequel il se retrouve, des visites guidées des différents systèmes écologiques seront offertes. Munis de manuels en français décrivant la faune et la flore environnante, chacun des participants pourra apprivoiser et mieux connaître ce milieu de vie exceptionnel qui est celui du lac Miquelon. Les livrets ont été traduits par les organisateurs de cette première fête provinciale de la francophonie albertaine et seront distribués gratuitement aux participants des tournées écologiques.

L'invitation est donc lancée à toute la francophonie albertaine à venir fraterniser, se divertir, faire le plein d'activités culturelles et de loisir, le tout en harmonie avec son environnement.

Réservez à l'avance et profitez d'une réduction du tarif camping et activités en composant le 469-1344.

• Edmonton

Le plus grand nombre de mises en chantier au Canada

Selon les chiffres publiés par la Société candienne d'hypothèques et de logement (SCHL), c'est à Edmonton que les mises en chantier ont augmenté le plus au Canada durant le premier semestre de 1990.

Bien que les mises en chantier aient diminué de 4 pour 100 dans l'ensemble du pays au cours de la première moitié de l'année, en comparaison à 1989, la construction résidentielle a fait un bond de 94 pour 100 à Edmonton pour la période de janvier à juin et de 74 pour 100 à Calgary, qui a connu la deuxième augmentation en importance.

À Edmonton, ce sont les mises en chantier de maisons individuelles qui ont le plus augmenté et à Calgary, celles des collectifs.

Même si Edmonton vient en tête pour le premier semestre de 1990 et que la construction y demeure active, celle-ci s'est ralentie au deuxième trimestre par rapport à l'augmentation de 11 pour 100 qu'elle avait connue durant le premier.

«Les chiffres mensuels indiquent pour juin 1990 une augmentation de 42 pour 100 sur juin 1989, mais on peut s'attendre à ce que les mises en chantier fléchissent au cours des deux prochains mois», affirme Laurie Scott, analyste principale de marché à la SCHL.

«Les taux d'intérêt élevés découragent les acheteurs et cela va commencer à paraître dans les mises en chantier du mois prochain», ajoute Laurie Scott.

Soeur Vaugeois prend sa retraite

par FERNANDE LABONTÉ

Il arrive un temps où tout a une fin. C'est ainsi que Soeur Laura Vaugeois est partie de Morinville, le 30 juin dernier, pour se rendre à l'institut Saint-Joseph à Edmonton. À 81 ans, elle prend sa retraite, et se trouve actuellement parmi ses soeurs spirituelles «Les Filles de Jésus». Pendant longtemps, elle a donné l'instruction biblique à tous les enfants, ainsi qu'aux grands.


Sr Laura Vaugeois

Son départ, ne nous surprend pas, néanmoins, cela marque un terme à sa vie religieuse, dont elle a fêté les 60 ans, le 16 avril 1989. Nous gardons d'elle, le souvenir d'une personne humble de coeur, aimante, délicate de sentiments, et d'affection. Elle aura su se faire aimer, en comprenant la fidélité des paroissiens de Morinville envers elle.

Rien ne nous empêchera de lui rendre visite, afin de lui prouver une entière reconnaissance, pour tous les bienfaits qu'elle aura prodigués à son entourage. Elle a été une excellente institutrice. Nous ne l'oublions pas et nous lui adressons tous nos remerciements.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

TransCanada PipeLines Limited
Demande de révision relative au prolongement Gananoque

L'Office national de l'énergie ("l'Office") mènera une audience publique pour l'examen d'une demande, présentée par TransCanada PipeLines Limited ("TransCanada") en date du 22 juin 1990, intitulée "Demande de révision relative au prolongement Gananoque" ("Gananoque Facilities Extension Review Application"). Lorsqu'il étudiera la demande, l'Office mènera de fait une révision de sa décision du 20 novembre 1989 rejetant la demande présentée par TransCanada le 29 décembre 1988 relativement à un certificat pour le prolongement Gananoque et ses installations de comptage.

Le prolongement Gananoque est un gazoduc qui s'étendrait du réseau de TransCanada près de Kingston, en Ontario par les cantons de Pittsburgh, de l'Ile Wolfe et de l'Ile Howe jusqu'à la frontière canado-américaine. Il permettrait à Western Gas Marketing Limited, mandataire de TransCanada PipeLines Limited ("WGML/TransCanada"), de livrer du gaz naturel à Niagara Mohawk Power Corporation à partir de novembre 1991.

TransCanada avait à l'origine demandé à l'Office un certificat relativement au prolongement Gananoque le 29 décembre 1988. Le 20 novembre 1989, la demande présentée par TransCanada avait été rejetée en raison du rejet de la demande de licence d'exportation connexe, présentée par WGML/TransCanada. Le 2 mars 1990, WGML/TransCanada ont demandé à l'Office de réviser sa décision de ne pas délivrer une licence d'exportation à WGML/TransCanada. Une révision a été effectuée, après quoi l'Office a renversé sa première décision et a décidé, le 21 juin 1990, de délivrer une licence d'exportation à WGML/TransCanada.

L'audience se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées quant aux installations proposées et elle commencera dans les salons A et B du 401 Value Inns, 33 rue Benson, à Kingston, en Ontario le 10 septembre 1990 à 19 heures.

Les personnes souhaitant intervenir doivent déposer une intervention écrite auprès de la secrétaire de l'Office à l'adresse ci-dessous et en signifier une copie à TransCanada aux adresses suivantes:

Me J. Schatz
Avocate
TransCanada PipeLines Limited
54e étage, Commerce Court West
B.P. 54
Toronto, (Ontario)
M5L 1C2

Me G.P. Sadvari
McCarthy, Tétrault
Avocats
48e étage
Toronto-Dominion Centre
Toronto, (Ontario)
M5K 1E6

Les interventions écrites relativement à la demande doivent être déposées d'ici le 30 juillet 1990. La secrétaire publiera ensuite une liste des parties.

Une réunion d'information publique préalable à l'audience aura lieu à 19 heures le 24 juillet 1990 dans les Salons A et B au 401 Value Inns, 33 rue Benson, à Kingston, en Ontario. Le personnel de l'Office y discutera avec les parties intéressées du calendrier de l'audience, du processus d'intervention, du dépôt des renseignements et autres questions.

Une deuxième réunion préalable se tiendra à 19 heures le 5 septembre 1990 dans la salle Oliver's du Country Squire Resort, au 715 rue King est, à Gananoque, en Ontario.

On peut obtenir des renseignements, en français et en anglais, sur les procédures régissant l'audience (ordonnance d'audience GH-4-90) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** régissant toutes les audiences en écrivant à la Secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation de l'Office au (613) 998-7204.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa, (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900